

# Vivre

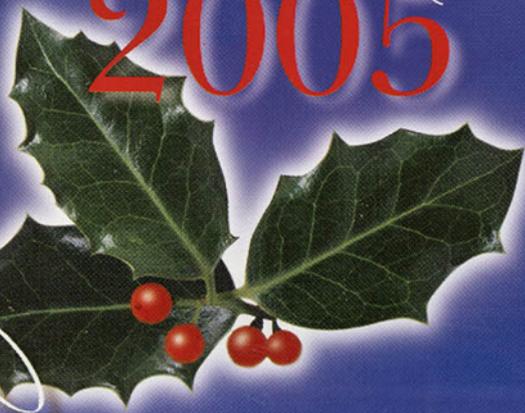
N°102 • Janvier / Février 2004

*Journal Municipal et d'Information*

**La halte garderie  
de Saint Pierre  
ouvre ses portes**

**Une semaine  
d'animations  
pour découvrir  
le centre culturel  
Jacques Brel**

Meilleurs  
*Vœux*  
**2005**



# Croix



# LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

Supplément au Vivre à Croix n° 102

Janvier - Mars 2005

## CHANTONS ENSEMBLE

L'année s'est bien terminée avec, le 21 novembre, le concert de Ste Cécile à St Martin, très apprécié des fidèles venus nombreux. La veille, la collation offerte après la répétition générale avait été chaleureusement accueillie par les choristes. Le 25 s'est tenu le traditionnel banquet, au chalet de la Pépinière à Roncq : bonne ambiance, joie, danses, amitié. Le 4 décembre, nous avons participé nombreux au Téléthon. Les 14 et 16, nous avons chanté avec les enfants des écoles Nadaud et Voltaire.

## CHORALE SORTILÈGE

Déjà la nouvelle année ! Restons dans la détente avec Sortilège, groupe musical et vocal créé en 1991, formé d'amateurs soutenus par des musiciens. Nous vous invitons à nous rejoindre et chanter Jacques Brel, Alain Souchon, Sister Act, Jean-Jacques Goldman, Gilbert Bécaud, Eddy Mitchell, Lara Fabian... dans la bonne humeur et la convivialité, en vue de préparer les concerts donnés à Croix et dans les communes avoisinantes.

Les répétitions se déroulent chaque mercredi de 20h30 à 22h, Salle Debussy, entrée située à l'arrière de l'Ecole de Musique, rue Jean Jaurès.

Vous pouvez nous contacter pour plus d'informations au 03.20.89.90.35 ou au 03.20.02.41.78. A bientôt ?

## ACCORDÉON CLUB

Les musiciennes, musiciens et leur président présentent aux croisiennes et croisiens leurs meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette année nouvelle.

Un rendez-vous musical à ne pas manquer, le 3 avril : le concert de printemps de l'Accordéon Club, riche en variété et classique, des reprises comme Le Roi Lion, des nouveautés, dont un hommage à Claude Nougaro, et bien d'autres titres qui vous feront passer un moment de détente.

Avec le souhait de vous rencontrer, amis de l'accordéon, je vous renouvelle mes vœux.

Le président  
J-P Decruyenaere

## ALLEGRETO CLUB

Peu à peu, notre ensemble s'étoffe : une trompette et 3 saxophones nous ont rejoints. Il nous manque néanmoins des violons, un violoncelle, une clarinette, entre autres. Avis aux amateurs retraité(e)s.

Nous avons honoré notre patronne, Ste Cécile, le 5 novembre à l'église Saint Sépulcre de Roubaix. Le 16, nous étions présent pour la

remise des colis de Noël aux aînés. Le 22, nous nous sommes rendus à la maison St Henri à Lys-lez-Lannoy. D'autres animations sont à confirmer, il y a de quoi faire...

Les répétitions ont lieu le vendredi matin, de 9h à 11h30, à l'école de musique, salle Debussy.

Pour tout renseignement, appeler le 03.20.70.33.58.

## BIBLIOTHÈQUE DE LA MACKELLERIE

L'hiver est là, avec ses longues journées. Pourquoi ne pas s'évader par la lecture ? Vous y prendrez vite goût.

La bibliothèque est ouverte le mercredi, de 14 h à 16 h. Vous y serez les bienvenus.

Résidence Van Gogh  
Rue Louis Seigneur

## BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS DU CENTRE

Après les fêtes, prenez le temps de vous détendre avec un bon roman, une fiction, une biographie, un policier ou une BD. Petits et grands devraient trouver des lectures distrayantes et passionnantes. Venez vous renseigner auprès des 18 bibliothécaires bénévoles qui sont à votre disposition. Place du marché

Mardi : 16h30-19h

Mercredi : 10h-12h, 16h-18h

Vendredi, samedi et dimanche : 10h-12h

Tél. 03.20.45.82.42.

## ARTISTES AMATEURS CROISIENS

La 21<sup>ème</sup> Assemblée Générale a eu lieu le 14 novembre, en présence d'Isabelle de Mézerac, adjointe à la culture.

Le président, André Dessein, a dressé le bilan et s'est montré très satisfait du succès grandissant des ateliers de peinture, sculpture, modelage.

Il a rappelé la possibilité, pour tout artiste indépendant, d'exposer ses œuvres à l'Hôtel de Ville ou salle Dedecker. Il suffit de contacter le 03.20.75.66.36. Mme de Mézerac a noté l'importance de l'association dans la ville.

M. Dessein a ensuite donné le programme des prochaines expositions en mairie :

- Julien Strugeon et Jean Weimann du 7 au 20 janvier  
- Rémi Delannoy du 21 janvier au 3 février

- Alain Delesalle du 4 au 7 février

- Madeleine Kinoo et Patrice Bonduelle du 18 février au 3 mars

L'exposition annuelle, salle Dedecker, se déroulera du 21 au 25 avril.

## AVIS AUX AMATEURS DE PHILATÉLIE

Paul Hallard, un croisien passionné de timbres, propose la création d'une association philatélique. Il recherche des amateurs de tous âges pour l'accompagner dans son projet.

Une collection de timbres est une source de savoir, d'échanges, de communication, de relations, de plaisir, voire de fierté.

M. Hallard a la volonté de faire partager sa passion, aux enfants en particulier. Il souhaite rendre accessible à tous la création d'une collection de timbres.

Pour toute question sur ce projet et sur la philatélie en général, vous pouvez le contacter au :  
03.20.72.78.52.

## SCRABBLE CLUB DES AÏNÉS

Nous accueillons toutes personnes retraitées désirent jouer au scrabble et se perfectionner dans ce jeu. Le lundi, de 14 h à 18 h, à la salle Rimbaud.

## A.S.V.H. TENNIS DE TABLE

L'association organise tous les jeudis soirs, de 18h à 20h, des séances d'entraînement réservées aux adultes.

Les pratiquants loisir et débutants y sont acceptés. L'encadrement et l'animation sont assurés par deux moniteurs confirmés.

Renseignements et inscriptions au 06.62.80.66.21.

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La section présente aux adhérentes et adhérents ses meilleurs vœux pour l'année 2005.

Elle rappelle que les cours sont ouverts à toutes et tous et qu'il est possible de s'inscrire à n'importe quel moment de l'année.

Les séances ont lieu :

### MATIN

Lundi 10 h 30 - 11 h 30

Mardi 10 h - 11 h

Jeudi 9 h 45 - 10 h 45

Vendredi 10 h - 11 h

### SOIR

Mardi 19 h - 20 h

Jeudi 19 h - 20 h

Gymnastique douce :  
Jeudi de 10 h 45 à 11 h 45

Les séances sont assurées par des monitrices diplômées. Elles ont lieu au stade Henri Seigneur, bd E. Zola, salle de judo (sauf la séance du mardi soir qui se déroule dans la salle annexe de basket).

Inscriptions avant chaque séance. Une séance d'essai gratuite est offerte à tout(e) nouvel(le) adhérent(e).

Renseignements :

Paule Debue

Tél. 03.20.70.97.95

## YOGA ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

Des vœux de bonheur vibreront à l'unisson, comme tous les ans, à chaque début d'année.

*« Que cherche la majorité des humains sinon le bonheur ? Pourtant bien peu semblent, au cours de leur vie, approcher le simple contentement. Les gens regardent la télévision, courent les cinémas, les manifestations sportives et autres en quête du bonheur, mais à peine atteint, celui-ci leur échappe. On cherche le pouvoir, le statut social, les possessions matérielles. En échange, on récolte les peurs, les haines, l'insécurité et son cortège d'ulcères, de crises cardiaques, de dépressions. Pourtant la formule du contentement, d'une authentique joie de vivre, est simple. Si simple, en fait, que personne ne semble se donner la peine de l'essayer. »*  
Swami Satyananda.

Le moyen d'aller au contentement et au bonheur est de méditer.

Mais qu'est-ce que méditer veut dire ? C'est en élevant la conscience pour plonger dans les profondeurs inouïes du mental qu'on découvre la Paix.

Mais qu'est-ce que la conscience, le mental... Comme de toute autre expérience subjective, on peut difficilement en rendre compte avec des mots. Une expérience est un vécu alors qu'une description reste non vécue. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la méditation.

Alors, OSEZ la séance d'essai le samedi de 8h à 8h45, ou l'approche théorique et pratique de la méditation proposée le samedi 29 janvier de 14h30 à 17h30 à Beaumont.

Renseignements, inscriptions :  
Annie Boulen, 06.15.05.63.73  
Bonne année.

### A.D.A.R.

Emplois familiaux pour tous, actifs ou retraités.

Si vous avez besoin d'une aide à domicile, de quelqu'un pour s'occuper de vos enfants ou d'une personne âgée, faites appel à l'ADAR.

L'association vous proposera le personnel adapté, s'occupera des démarches sociales et administratives. De plus, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôts.

Pour tout renseignement, contactez l'équipe de Croix : Mmes Antoin (responsable de secteur), Temo, Douchy et Cachart.

2 rue de la Gare  
Du lundi au vendredi  
De 9h à 12h et de 14h à 17h  
Tél. 03.20.72.77.64  
( Répondeur )

### SIATIC

Service Intercommunal  
d'Aide aux Victimes

Cela fait 7 ans que le SIATIC, avec le soutien de la municipalité, assure une permanence juridique un mercredi après-midi sur deux à la Mairie de Croix. Elle s'adresse aux victimes d'infractions pénales (vol, agression, accident...), aux victimes relevant du domaine civil (droit de la consommation, du logement...) et au public souhaitant obtenir des informations juridiques (accès au droit).

Mais le SIATIC c'est aussi 10 personnes au service des croisiens, accueillants formés à l'aide aux victimes, juristes et psychologues, qui peuvent vous accueillir au siège, au commissariat central de Roubaix (sans rendez-vous) et dans d'autres lieux de permanences. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un juriste peut même se rendre à votre domicile.

En cas d'urgence ( le soir, la nuit, le week-end), un correspondant est toujours joignable et peut vous recevoir ou se rendre chez vous : 06.61.25.25.64

Siège à Roubaix :  
Résidence Blériot  
1<sup>er</sup> étage - Porte 13  
Tél. 03.20.45.05.55

### CAL - PACT

Améliorer votre habitat  
avec l'aide du CAL-PACT

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement, que vous louez ou que vous occupez ?

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous informer sur les aides et subventions, pour vous accompagner dans le montage des dossiers

Permanences à Croix :  
Les mardis de 14 h à 17 h  
94, rue Francisco Ferrer

Pour nous contacter :  
Tél. 03.20.89.50.51  
[Stcal.roubaix@nordnet.fr](mailto:Stcal.roubaix@nordnet.fr)

### SOCIETE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Cette œuvre de charité fraternelle n'a pour but que de secourir toutes les personnes en détresse morale ou physique : aide aux devoirs pour enfants en difficulté scolaire, visites aux personnes malades ou isolées qui le souhaitent, secours en nourriture, vêtements, mobilier.

Les trois clochers croisiens ont chacun leur Société de Saint Vincent de Paul et ils embauchent toutes les bonnes volontés.

St Martin : 03.20.72.09.63  
St Pierre : 03.20.70.65.95  
Notre Dame de Lourdes :  
03.20.70.33.61

### EPICERIE CROISIENNE DE L'AMITIÉ

Cette nouvelle association a pour but de créer une épicerie solidaire, qui cèdera à faible prix des produits alimentaires et d'hygiène. Elle souhaite aussi rompre l'isolement de personnes en situation de précarité.

L'association recherche un local, ou une petite maison, pour démarrer ses activités. Contacter la présidente, Mme Isabelle Carin, au 06.77.40.48.28, ou écrire : Planche Epinoy - B3/02 - Allée Jeanne Debeir - 59170 Croix.

## AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

Année 2004 satisfaisante

Oui, elle fut satisfaisante cette année, car le chiffre 2003 a été reconduit, à quelques unités près : 834 dons contre 841. Un autre élément encourageant est à noter : une participation accrue de nouveaux donneurs, ils ont été 100, contre 81 en 2003. Il faut féliciter ces nouveaux volontaires dont la transfusion sanguine a besoin pour remplacer les donneurs atteints par la limite d'âge. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que les besoins nationaux sont de l'ordre de 8000 unités de sang par jour.

Sur le plan des activités, notre amicale a assisté, comme elle en a l'habitude, aux manifestations auxquelles elle était invitée. Le Téléthon est l'une d'elles. La plupart des membres de l'amicale se sont joints avec enthousiasme aux bénévoles d'une cinquantaine d'autres associations.

Nous voici en 2005 et nous espérons que cette année vous apportera beaucoup de satisfactions. Que plus nombreux encore soient les volontaires se présentant à nos collectes de sang.

La 1<sup>ère</sup> aura lieu le vendredi 28 janvier, de 8 h à 12 h et de 15 h à 19 h, salle M. Schumann. Vous y serez les bienvenus, même accompagnés de vos enfants pour lesquels un espace de jeu est prévu (déjà connu et apprécié des mamans !).

Notre slogan pour 2005 :  
Et si, un jour,  
j'en avais besoin...

## BIEN ÊTRE AUX OGIERS

L'association continue de jouer son rôle à l'écoute des résidents, en essayant de :

- Réunir toutes les générations autour d'un échange d'expériences, de savoirs, de souvenirs, lors de la préparation de la gazette interne.

- Favoriser et développer des activités intégrant des groupes de jeunes, de personnes en activité, de retraités, lors d'animations telles que loto, jeux de cartes, défilé de mode, démonstrations de danse, musique, chant, fêtes, anniversaires.

- Maintenir le bien être des personnes âgées de notre résidence en étant à leur écoute afin d'entretenir le dialogue dans leur vie quotidienne. Il ne faut pas laisser s'installer la solitude morale.

- Profiter de chaque occasion pour faire la fête. En 2004 encore, la fête de Noël a laissé du bonheur dans leur cœur.

Pour continuer notre mission, nous aurions bien besoin de renfort. Si vous avez un peu de temps à partager, notre équipe de bénévoles serait très heureuse de vous accueillir et de profiter de votre "coup de main". Les activités sont variées, il y en a pour tous les goûts et c'est l'occasion de passer un bon moment d'échanges, en toute amitié !

A bientôt.

## AMICALE DES MEDAILLÉS D'HONNEUR DU TRAVAIL

Une Grande Dame de 77 ans.  
Quel bel âge !!!

Cet anniversaire a été célébré par un banquet réunissant tous les amicalistes, le

12 décembre, au Chalet de la Pépinière à Roncq.

L'amicale avait organisé le transport en bus. L'accueil au restaurant fut très chaleureux. Le repas servi avec soin fut très apprécié par les convives et suivi d'animations dansantes.

Pendant le banquet, le président a exprimé la satisfaction d'avoir à ses côtés une équipe dynamique qu'il a remerciée de sa participation tout au long de l'année et de ses idées novatrices. Ce rendez-vous amical a apporté joie et enthousiasme à chacun.

Le 18 décembre, chaque amicaliste a reçu une "douceur".

Prochain rendez-vous au printemps.

## FNCV

Elle est affiliée à la Fédération Maginot qui regroupe tous les hommes qui, volontairement, ont offert leur vie pour sauvegarder les droits et la liberté de leur Patrie et sacrifié leurs intérêts personnels à l'intérêt général.

La section de Croix organise :

- Le 26 février, son assemblée générale, à 10 h, salle Schumann. Elle réunira tous les membres, croisiens ou partis vers d'autres horizons.

- Du 6 au 10 juin, un voyage en Allemagne. Il n'est pas réservé aux membres de l'association, mais ouvert à tous ceux que quelques jours de détente dans la Forêt Noire à un prix peu élevé attirent. Inscriptions auprès de Lionel Bonnard : 03.20.70.23.67.

Des réunions ont lieu chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois (sauf en mars, juillet et août), à 18 h, salle Schumann. Permanence à partir de 17 h pour les questions particulières.

## DANSE ET MUSIQUE

La danse libre est l'expression du corps libéré de ses tensions. Elle développe l'aisance, la fluidité corporelle, la confiance en soi.

Elle peut être pratiquée par tous et ne fait pas appel à des performances physiques. François Malkowsky, reprenant les principes d'Isadora Duncun, a élaboré une technique basée sur la logique du mouvement naturel humain, afin de faire s'épanouir nos facultés innées et de faire découvrir par la danse la joie et la dynamique du corps libre. Aucun maître ne peut rien nous apprendre si ce n'est nous montrer le chemin qui mène à la connaissance de soi.

Cours en musique tous les lundis, de 18 h 45 à 20 h 15, au centre sportif de Beaumont.

Contacts : Mme Haverlant, 03.20.89.76.39

Mme Clément, 03.20.72.91.48

## PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE

Assemblée des chrétiens de Croix et Wasquehal le dimanche 30 janvier.

Elle aura lieu en l'église Saint Nicolas de Wasquehal, de 9 h 30 à 10 h 45, en présence du Père Pascal Delannoy, évêque auxiliaire.

Une assemblée pour mieux se connaître, mieux connaître sa mission de baptisé dans l'Eglise, de mieux connaître son Eglise diocésaine.

Ce temps sera suivi par la messe, à 11 h, et par le verre de l'amitié.

Il n'y aura exceptionnellement pas de messe à Croix ce dimanche.

## CRÉATI

Créateurs d'entreprises, nous sommes là pour vous aider, dès le début de votre activité, lorsque vous êtes face aux réalités de l'entreprise.

La vocation des membres de notre association est d'être à la disposition des jeunes entrepreneurs qui ont, nous le constatons chaque jour, un réel besoin d'appui d'hommes et de femmes d'expérience.

La mission de Créati est de suivre et d'accompagner les nouvelles entreprises pendant quelques années, de façon à leur permettre de passer un cap difficile, parfois fatal.

Sans nous substituer au chef d'entreprise, nous répondons à 3 besoins :

### 1) Le suivi des tâches administratives

La tenue des comptes, les déclarations fiscales, la création d'un tableau de bord, mensuel, établi par l'un de nos collaborateurs qui passe quelques heures chaque semaine dans l'entreprise. Grâce à de nombreux bénévoles, cette prestation est facturée 5 € de l'heure.

### 2) L'aide à l'organisation, au développement, au commercial

Si nous constatons, à la lecture du tableau de bord, des points faibles dans le management, l'un de nos membres, le plus souvent ancien cadre de l'industrie, intervient quelques heures par mois, puis de façon plus suivie si cela est nécessaire pour réfléchir aux décisions à prendre.

### 3) Le soutien financier

Si l'entreprise connaît un développement important et manque de capitaux, nous informons nos adhérents pour leur proposer de participer, à titre privé, à une augmentation de capital. L'épargnant bénéficie de la défiscalisation prévue par les textes.

Jeunes entrepreneurs ou cadres de l'industrie en retraite, nous sommes prêts à vous rencontrer.

Tél. 06.82.60.09.78.

## CERFSS

Ce Centre d'Enseignement Relatif aux Formations de Sauveteur Secouriste est affilié à la Fédération Française de Sauvegarde et de Secourisme.

Il a été créé par un jeune wasquehalien, Laurent Dubus, pour former aux 1ers secours. Il prépare également aux brevets de surveillant de baignade et de sauvetage aquatique.

Les stages se déroulent par groupes de 7 à 10 personnes, à Wasquehal ou à tout autre endroit selon la demande. Ils pourront avoir lieu à Croix, à la Maison des Associations.

En créant cette association, Laurent Dubus, veut surtout permettre au plus grand nombre de savoir réagir efficacement face à une situation d'urgence (accident, malaise...).

Une formation aux 1ers secours, qui peut suffire à éviter un drame, ne dure que 10 heures et ne coûte que 60 €.

Renseignements et inscriptions auprès de Laurent Dubus : 03.20.72.03.97.

## COMITÉ DE QUARTIER MACKELLERIE

Tout d'abord, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2005.

2004 s'est terminée par un passage remarqué du Père Noël dans les rues du quartier, le 18 décembre.

Il a remis des friandises aux habitants qui s'étaient inscrits à notre opération "décoration de façades".

La journée a continué par le goûter au foyer Van Gogh, partagé par les enfants du quartier, leurs parents et les aînés de la résidence.

Petits et grands sont restés émerveillés devant un super spectacle de magie.

Le goûter traditionnel, préparé par notre "Mamie chocolat" était délicieux.

Et, pour finir, les enfants ont rencontré le Père Noël qui n'a pas manqué l'occasion de leur offrir un sachet de chocolats !

Beaucoup de projets sont en perspective... ou sont encore en développement (Boulevard Montesquieu, brocante 2005, Maison de quartier...).

Pour venir en parler avec nous, n'oubliez pas nos permanences de quartier et nos réunions mensuelles, le 1<sup>er</sup> samedi matin du mois.

Sans oublier nos cours de gymnastique volontaire, où de nouveaux arrivants ont été accueillis en septembre, qui se déroulent dans une ambiance sympathique.

**PLUS PROCHE DE VOUS  
POUR ALLER PLUS LOIN !**

## COMITÉ DE QUARTIER CROIX CENTRE

Après avoir mis en place et animé avec dynamisme pendant deux ans le comité de quartier Croix Centre, dans sa nouvelle structure associative, Jean-Yves Le Menn a souhaité se retirer. Qu'il soit remercié pour l'efficacité de son action.

Tout naturellement, c'est Robert Wery, vice-président, qui, après le vote des membres de l'association, lui succède.

26 membres sociétaires, une assemblée générale débordant de monde, amenant des questions pertinentes, des projets innovants, dont, l'an dernier :

- La braderie Fer à Cheval / Croix centre,

- Un travail minutieux concernant le problème de la garderie petite enfance,

- La remise aux autorités compétentes (communauté urbaine, mairie) d'une synthèse générale de la consultation du quartier sur le thème des poubelles, Prouvent la vitalité de ce comité actif au cœur de notre ville.

Pour l'année 2005 :

- Concours de façades, de fenêtres illuminées pour Noël, fête de la lumière...

- Braderie de l'ascension

- Animations intergénérationnelles

- Dossier sur l'aménagement du bld Emile Zola

Les projets fusent pour mieux vivre ensemble et nous attendons vos suggestions.

**BONNE ANNEE 2005 A TOUS,  
de la part du comité.**

Renseignements par courrier dans notre boîte de la mairie ou Robert Wery :

06.77.55.48.76

[wery.robort@free.fr](mailto:wery.robort@free.fr)

## COMITÉ DE QUARTIER FER À CHEVAL

Respectons la tradition...

L'ensemble des membres du comité de quartier Fer à Cheval présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2004 fut une année riche en nouveaux événements et nous voudrions faire plus encore. Pour cela, nous comptons sur vous...

Le civisme, qualité que tout le monde apprécie, sera notre priorité, et sa conséquence, le bien vivre en bonne intelligence, notre raison d'agir.

Nous reviendrons, dans le prochain numéro de Vivre à Croix, sur le détail des prévisions de nos activités. Mais nous restons à l'écoute de vos réflexions et de vos souhaits, pour lesquels nous essaierons d'apporter la meilleure solution.

Pour nous contacter, adressez votre courrier à notre boîte de la mairie ou appelez le 06.81.86.63.44 ou [bernard@jouglet.net](mailto:bernard@jouglet.net)

**Les membres du conseil d'administration du CCAS remercient l'Accordéon Club et l'Allegreto Club pour l'animation qu'ils ont apportée lors de la distribution des colis de Noël aux personnes âgées de la commune, le 16 décembre dernier.**

**Diapo 1 : 140<sup>ème</sup> anniversaire de la Musique Municipale**

Cet anniversaire a été fêté par deux concerts, les 20 et 21 novembre, dans une salle des fêtes qui affichait complet.

**Diapo 2 : Tremplin jeunes talents**

Le groupe de reggae croisien Sol Ja est le vainqueur de ce 1<sup>er</sup> tremplin organisé par le Bureau Information Jeunesse, le 26 novembre.

**Diapo 3 - 4 : Téléthon**

La coordination ACTE (A Croix Tous Ensemble), qui regroupe plus de 50 associations, a atteint son but en récoltant 12 710 € les 3 et 4 décembre, soit 25 % de plus qu'en 2003. C'est le nouveau record à battre !

**Diapo 5 : Chantier de la piscine**

La palissade à des allures de bord de mer depuis l'intervention des jeunes de l'atelier Graph'. Ils travaillent maintenant sur la palissade du centre de petite enfance.

**Diapo 6 - 7 : Noël dans les rues**

La ville avait revêtu ses habits de lumière pour les fêtes. A l'honneur en cette fin d'année : les étoiles, le bleu et l'argenté.

**Diapo 8 : Noël pour les écoliers**

Un spectacle était offert à tous les élèves d'écoles primaires, les 13 et 14 décembre. Les plus petits, quant à eux, ont reçu un livre ou un jouet..

**Diapo 9 : Noël par l'école de musique**

Les élèves ont donné leur traditionnel concert, le 15 décembre, à l'église Notre Dame de Lourdes.

**Diapo 10 : Noël pour les jeunes**

Une fête était organisée, le 23 décembre, pour les jeunes de 4 à 16 ans. Au programme : spectacle du clown Stabylo et goûter.





*n ce début d'année, période d'échange de vœux, j'ai une pensée particulière pour les croisiennes et les croisiens qui se trouvent dans des situations pénibles. Je souhaite que 2005 voit leurs difficultés disparaître ou, pour le moins, s'atténuer.*

*Aux côtés des autres collectivités et des services de l'Etat, la commune développe des actions de solidarité, afin d'offrir à chacun une dignité et des conditions de vie décentes. Elles visent notamment les personnes privées d'emploi, les personnes âgées isolées ou rencontrant des problèmes de santé, les familles en situation précaire.*

*L'action municipale est efficacement renforcée par celle de nombreuses associations, qui apportent écoute, secours et réconfort. Je remercie chacun de leurs membres pour leur générosité.*

*Ces associations ont toutes besoin de renforts. Elles accueillent chaleureusement toute personne disposant d'un peu de temps, de façon ponctuelle ou régulière, pour les soutenir. Merci d'y penser.*

*Bonne et heureuse année à tous.  
Que 2005 soit une année solidaire.*

**Michel Carnois**  
Maire de Croix  
Conseiller Général du Nord





# Le prélèvement mensuel

## Impôts locaux 2005

Pour ne plus avoir à y penser !



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie  
des Finances  
et de l'industrie

**Pour mieux gérer votre budget, simplifiez-vous le paiement de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.**

### Le prélèvement mensuel, c'est :

- 10 mensualités de janvier à octobre.
- Un étalement possible en novembre et décembre, sans majoration de 10%, en cas d'augmentation de votre impôt.

A noter qu'en cas d'incident de prélèvement pour cause de provision insuffisante sur votre compte, le prélèvement est réalisé le mois suivant.

### Souplesse de fonctionnement

Si votre impôt augmente ou baisse, notamment en cas de changement de domicile, vous pouvez en cours d'année :

- modifier le montant de vos prélèvements
- suspendre vos prélèvements dès que le montant dû est atteint.

Enfin, en cas d'erreur de prélèvement, le Trésor Public s'engage à vous rembourser dans les 8 jours.

Une administration FISCALE plus ACCESSIBLE

Internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Centre impôts service

**0 820 32 42 52**

En semaine de 8 h à 22 h

Le dimanche de 9 h à 19 h

0,12 € ttc/mn

Pour nous joindre :

Trésorerie de Croix - Wasquehal

108, Av. de Flandres - Wasquehal

Tél : 03 20 72 04 08



Un formulaire d'autorisation de prélèvement figure dans le document distribué avec ce Vivre à Croix

## Appel de l'association R'Éveil

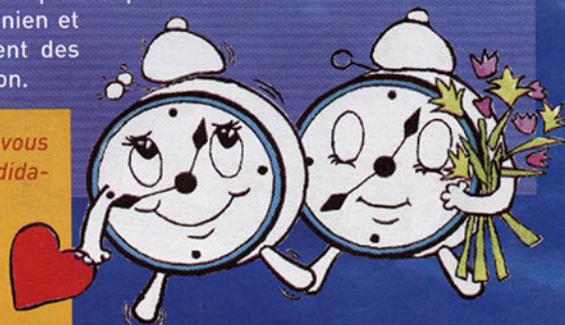
Fondée à Croix il y a près de 10 ans par Myriam Cattoire, l'association R'Éveil favorise l'entraide et le soutien moral auprès des traumatisés crâniens et de leurs familles. 600 000 traumatisés sont recensés chaque année. Il s'agit, dans la grande majorité des cas, d'hommes jeunes, victimes d'accidents de voirie.

R'Éveil recherche aujourd'hui des bénévoles chargés d'apporter, par téléphone, de l'aide et des conseils à des familles et des proches de traumatisés crâniens.

Elle sélectionnera 10 personnes qui recevront une formation adaptée, dispensée par des travailleurs sociaux, des médecins et des psychologues. Au programme : Le traumatisme crânien et ses conséquences, le réseau régional d'accueil et d'accompagnement des traumatisés, les techniques d'écoute et de transmission de l'information.

Si vous avez le sens de l'écoute, si vous êtes attentif, disponible et prêt à vous engager aux côtés de l'association, merci de lui faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Association R'Éveil AFTC Nord  
Parc des Moulins - 6 avenue de la créativité  
59650 Villeneuve d'Ascq



# Recensement 2005

En 2004, une nouvelle méthode de recensement a été mise en place. Désormais, une partie des logements est sélectionnée chaque année par l'INSEE et seuls ses occupants sont interrogés. L'enquête 2005 se déroulera à Croix du 20 janvier au 26 février. Elle sera réalisée par 4 agents recenseurs : Jacques Dassonville, Philippe Bronsart, Patricia Guerlava et Fabienne Bonvarlet. Ils sont munis d'une carte officielle tricolore, signée par le Maire et comportant leur photo.



Jacques  
Dassonville



Philippe  
Bronsart



Patricia  
Guerlava



Fabienne  
Bonvarlet



## Les bénévoles au Coeur d'or

Cette nouvelle association a la volonté d'apporter aide et réconfort aux personnes âgées isolées de la commune. Elle est soutenue par la mairie, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie et l'association

Les Petits Frères des Pauvres.

Les membres de l'association proposent des visites régulières aux personnes qui le souhaitent. Au moins une fois par semaine, ils offrent leur compagnie pour parler, sortir se promener ou faire une course, donner un petit "coup de main", jouer aux cartes... Ils s'adaptent à la personnalité et aux possibilités de chacun, l'essentiel étant de passer un moment agréable.

L'association recherche également des bénévoles pour renforcer son équipe de visiteurs.

Pour recevoir leur visite, il suffit de contacter  
Bernard SIMON au 03.20.70.20.33.

## Inscriptions pour la cérémonie des jubilaires

Comme chaque année, les couples fêtant cette année leur 50<sup>ème</sup>, 60<sup>ème</sup> ou 65<sup>ème</sup> anniversaire de mariage seront reçus par le Maire au cours du week-end de Pâques. La cérémonie se déroulera le samedi 26 mars.

Les personnes concernées sont invitées à s'inscrire auprès du service population, jusqu'au samedi 12 mars. Pour cela, elles doivent apporter leur livret de famille, une pièce d'identité et un relevé d'identité bancaire ou postal.

## Modification au conseil municipal

Béatrice Lustremant a démissionné de son poste de conseillère municipale. Elle est remplacée par Sylvie Derasse.



## Un nouveau responsable au PAE

Alain Fabri est responsable du Point Accueil Emploi depuis novembre dernier. Il succède à Danielle Bouchard. Le PAE, situé 1 rue de l'Ouest, est une structure municipale d'aide au retour à l'emploi pour des demandeurs adultes de 26 ans et plus.



## Nouveaux horaires de messes

Depuis le dimanche 2 janvier, les messes du dimanche ont lieu à 9 h 45 à Notre Dame de Lourdes et à 11 h à Saint Martin. En raison d'une assemblée à Wasquehal le dimanche 30 janvier (voir Courrier des Associations), il n'y aura pas de messe à Croix ce jour-là.

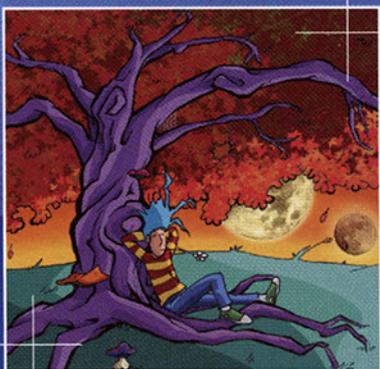
EN BREF



# Le Printemps des Poètes

Croix s'y associe depuis 5 ans, en vous invitant à écrire un poème. Un recueil est ensuite créé à partir de tous les textes reçus.

Le thème national pour 2005 est "Passeur de mémoire". Vous êtes toutefois libre de choisir un autre sujet à votre poème. Cet exercice d'écriture est ouvert à tous. Un tirage au sort final récompense quelques-uns des auteurs. Les bulletins de participation sont à retirer auprès du service culture à partir du 1<sup>er</sup> mars. Vos textes devront être envoyés ou déposés pour le 9 avril. Vous pouvez également participer par Internet à l'adresse suivante : [enfantsdelapoesie@ville-croix.fr](mailto:enfantsdelapoesie@ville-croix.fr)



## Neige et Verglas



Par temps de neige ou verglas, la commune dégage les axes de circulation des bus, les artères principales et les liaisons intercommu-

munales. Elle n'a ni l'obligation ni les moyens techniques et humains d'intervenir sur les 40 km de voirie. La ville dégage également les places et les trottoirs aux abords des écoles, des bâtiments publics et des stations de transports en commun. Par contre, chaque propriétaire ou locataire est tenu d'enlever la neige ou la glace se trouvant devant chez lui, de façon à permettre la circulation des piétons sans danger. A défaut, en cas d'accident, il pourrait être tenu pour responsable.

## Ramassage des encombrants



Il sera effectué chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois. La seule exception de 2005 sera le mois de septembre: Du fait de la braderie, le ramassage sera reporté au samedi 10 septembre.

Nous vous rappelons que les encombrants ne doivent pas être sortis avant la veille au soir du ramassage.

## Inscription au banquet des aînés

Il aura lieu le mercredi 30 mars, à la salle des fêtes Gustave Dedecker.

Le repas sera animé par un artiste à la fois mime, ventriloque et imitateur. Ensuite, place à la danse, avec la chanteuse Monica et son accompagnateur.

Le banquet des aînés s'adresse aux croisiens de plus de 60 ans. Il est organisé par le CCAS, qui prendra les inscriptions du 8 au 18 mars. Merci d'apporter votre dernier avis d'imposition.



# "A pied, en roller, en voiture, J'assure !"



C'est le titre donné à une campagne de prévention menée par la commission sécurité/sécurité routière/transports en commun du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Elle s'adresse à 16 classes de 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du collège Boris Vian, et de CM2 de l'école Jean Zay.

Le but est de sensibiliser et de responsabiliser les élèves à la sécurité routière.

Pour y parvenir, ils participent d'abord à un concours de création d'affiches sur ce thème. Par groupes de 5, avec l'aide de leurs professeurs d'arts plastiques, ils devront choisir un sujet, trouver un message, imaginer et réaliser une illustration.

L'action se clôturera le 31 mars, par une journée entièrement consacrée à la sécurité routière :

- Un jury désignera l'affiche gagnante. Elle sera imprimée en 100 exemplaires, puis affichée dans les écoles, dans les rues et les lieux publics fréquentés par des jeunes.

- Un forum se tiendra au collège. Les élèves pourront y rencontrer des professionnels de la prévention, voir des films, participer à des jeux de mise en situation.
  - Une simulation d'accident sera organisée avec les sapeurs pompiers. Elle se prêtera à une analyse des causes et conséquences.
  - Le centre de rééducation et de réadaptation L'Espoir, d'Helemmes, des personnes handicapées suite à un accident et le SIAVIC (Service Intercommunal d'Aide aux VICTIMES) participeront à une rencontre/débat.
- Cette campagne est menée en partenariat avec la police nationale et municipale, le service jeunesse de la ville, les sapeurs pompiers, l'équipe éducative du collège et de l'école Jean Zay, l'Inspection Académique et le Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté (CESC) de l'Education Nationale.



## Réaménagement du Boulevard Emile Zola

A la demande de la Ville, la Communauté Urbaine avait proposé 2 projets de réaménagement du boulevard avec, pour principal objectif, la création d'une zone 30. Le projet définitif a été établi après concertation avec les riverains et le comité de quartier.

Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- Limitation de la vitesse à 30 km/h sur toute la rue.
- Maintien du stationnement longitudinal des 2 côtés.
- Création d'un rond point au croisement avec l'avenue des Deux Moulins.
- Installation de ralentisseurs entre la rue de la Gare et l'avenue des Deux Moulins.

- Elargissement des trottoirs au niveau des carrefours.
- Création d'un alignement d'arbres de moyenne tige.

Du fait des modifications demandées, la réalisation des travaux est reportée de 2005 à 2006, à des dates qui ne sont pas encore définies.



# Les vacances d'hiver

**Cinq centres de loisirs accueilleront vos enfants pendant toute la durée des vacances d'hiver, du 7 au 18 février. De 2 à 15 ans, il leur sera proposé des activités adaptées à leurs capacités et leurs centres d'intérêt.**

## Trois centres maternels, pour les 2-5 ans

Ils se déroulent dans les écoles Pasteur, La Fontaine et Voltaire.

## Un centre primaire, pour les 6-10 ans

Il a lieu au centre sportif de Beaumont. Un ramassage en bus est prévu.

## Un centre multi-activités, pour les 10-15 ans

Il se déroule au centre sportif Henri Seigneur.

Les centres de loisirs accueillent les enfants de 9 h à 17 h. Une garderie est proposée sur place de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h.

Les inscriptions sont en cours au service Jeunesse / Loisirs - 2 rue Léon Déjardin - et peuvent encore être prises :

Mardi 18, jeudi 20  
et vendredi 21, de 8 h à 13 h.  
Mercredi 19, de 8 h à 11 h  
et de 14 h 30 à 17 h.

Merci de vous munir du dossier d'inscription complété, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

**Renseignements complémentaires au 03.20.28.52.66**

## UNE NOUVELLE TARIFICATION DES CENTRES DE LOISIRS

Une étude a été menée pour appliquer de nouveaux tarifs, qui tiendront compte des ressources et de la composition de la famille. Cette tarification sera soumise au vote du conseil municipal en février, pour une application à partir du mois d'avril.

# Inscriptions au Centre de la Petite Enfance

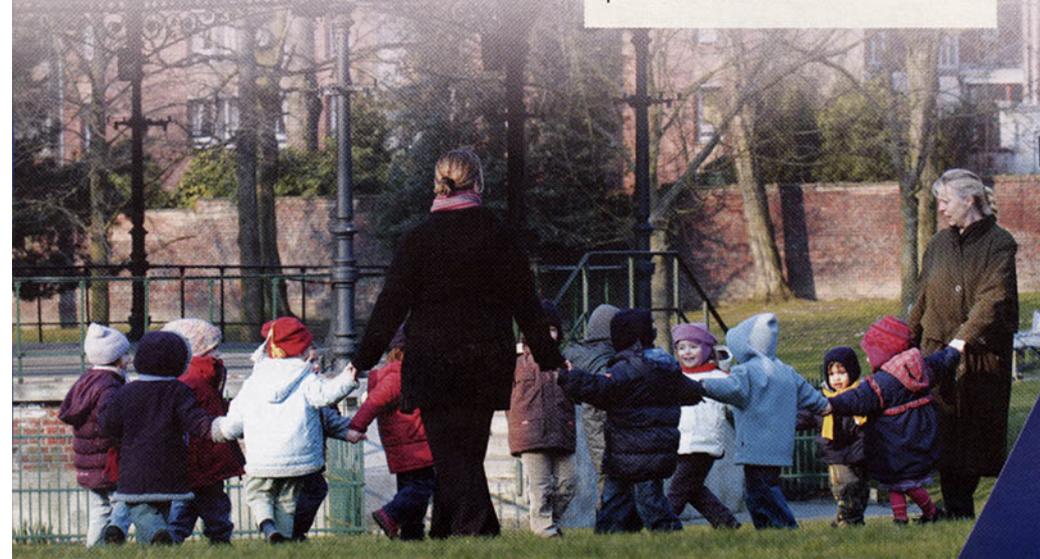


**Il n'ouvrira qu'au mois de septembre, mais c'est dès maintenant que sont prises les inscriptions pour les différents modes d'accueil proposés :**

- Une crèche de 32 places, pour l'accueil permanent des enfants de 2 mois 1/2 à 2 ans.
- Un jardin d'éveil de 16 places, pour l'accueil permanent des 2-3 ans.
- La halte-garderie Bout'Chou, pour l'accueil occasionnel des petits de 3 mois à 3 ans. Sa capacité d'accueil passera à 25 enfants en même temps (contre 20 à ce jour). Des listes d'attentes seront constituées si les capacités d'accueil sont dépassées.

## Renseignements et inscriptions auprès :

- De Marie-France Berquez,  
à la halte-garderie Bout'Chou,  
tél. 03.20.73.93.92.
- Du service petite enfance,  
Séverine Spatafora,  
tél. 03.20.28.59.09.






# La halte-garderie de St Pierre ouvre ses portes

**Baptisée "Canailoux", elle accueillera les premiers enfants le 4 avril, dans des locaux tous neufs, construits à côté du centre culturel Jacques Brel.**

Le bâtiment se compose d'une grande salle de vie, où se déroulent les activités, de 2 dortoirs, d'une salle de change et de locaux réservés au personnel : bureau de direction, cuisine, vestiaire. De grandes fenêtres permettent de pro-

figer de la lumière du jour dans toutes les pièces, certaines donnant sur un petit jardin réservé uniquement à la halte-garderie.

Les enfants seront accueillis par une équipe de 5 personnes :

- Une directrice, Sylvie Ostré, qui est éducatrice de jeunes enfants,
- Deux auxiliaires de puériculture, Perrine Derasse et Véronique Dussart,
- Une animatrice, Yasmina Hirti,
- Un agent d'entretien, Gisèle Lesage.

La halte-garderie prendra en charge des enfants de 3 mois à 3 ans, dans la limite de 15 enfants en même temps.

Elle sera ouverte les lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30, les mardi et jeudi de 8 h 30 à 18 h. Elle fermera une semaine pendant les vacances d'hiver, de printemps et de Noël, et 4 semaines en août. Les enfants pourront alors être accueillis à la halte-garderie du centre.

**Inscription sur place à partir du 29 Mars**

**Avant cette date, informations à la halte-garderie Bout'Chou : 03.20.73.93.92.**

## L'action santé dans les écoles

**Cela fait 10 ans maintenant que, chaque année, les infirmières du centre municipal de soins interviennent dans les écoles, maternelles et élémentaires, pour sensibiliser les enfants à leur santé et les amener à la préserver.**

Certains thèmes sont repris d'année en année, de façon à toucher chaque élève, au moins une fois dans sa scolarité. L'hygiène corporelle sera ainsi abordée avec 14 classes, le sommeil avec 8 autres et les accidents domestiques avec 12 classes, soit un total de plus de 900 enfants. Pour la 1<sup>ère</sup> fois cette

année, les infirmières proposent aux parents de participer à la sensibilisation. Dans une classe pour chacun de ces 3 thèmes, ils sont conviés à 2 ou 3 ateliers avec leurs enfants. A la fin de l'action, tous les parents de l'école seront invités, un samedi matin, à visiter l'exposition des travaux des élèves sur le sujet abordé et à participer à un échange avec un professionnel de santé. Spécialiste du thème, il apportera des informations et répondra aux questions des parents.

Les infirmières reprendront également le programme "Les amis de mon jardin" dans 4 classes de grandes sections de maternelles et CP. Il s'agit de contes mettant en scène des légumes et de travaux pratiques de jardinage (en relation avec le service des espaces verts),

qui amènent l'enfant à se sentir bien dans son corps, dans sa tête et dans sa relation aux autres. Le but est de lui permettre de s'affirmer, de faire face aux pressions et sollicitations extérieures. Un nouveau programme, dont la finalité est identique mais la forme adaptée à des plus grands, est mené auprès de 2 classes de CM2. Baptisé "Papillagou et les enfants de Croque Lune", il se déroule en 6 étapes, de novembre à mai, et aborde les risques liés à certaines habitudes de consommation.

Le programme annuel de sensibilisation se termine par la "Semaine Santé", au cours de laquelle les élèves exposent leurs réalisations sur les thèmes abordés en classe. Elle se déroulera du 5 au 8 avril, à la salle des fêtes.

# Le centre culturel

## Jacques Brel

**L'ensemble constitué par la salle Jacques Brel et les locaux utilisés auparavant par le Foyer Saint Pierre a été réaménagé, de façon à créer un véritable centre culturel.**

Vous pourrez le découvrir grâce au programme inaugural qui se déroulera du samedi 22 au dimanche 30 janvier, dont le détail vous est donné dans les pages Agenda.

Le centre culturel Jacques Brel sera destiné, en priorité, aux arts de la représentation. Cela englobe à la fois les spectacles (théâtre, café-théâtre, marionnettes, spectacles patoisants...) et tout ce qui gravite autour des arts graphiques : écriture, sculpture, dessin...

Des activités se mettront en place, petit à petit, de façon à mieux cerner les attentes des croisiens.

### La salle Jacques Brel

Elle ne sera utilisée que pour des spectacles. Une nouvelle régie son et lumière y a été installée, un sas d'entrée a été aménagé et les gradins y sont fixes.

La salle pourra être mise à la disposition des écoles et des associations pour leurs spectacles.

### La salle Henri Block (ex Foyer Saint Pierre)

Il s'agit d'une salle polyvalente qui accueillera des spectacles, des expositions, des stages ou des thés dansants. Un accès avec la cuisine ayant été créé, des associations pourront y organiser

leurs repas. La salle dispose d'une vaste entrée pouvant être utilisée pour l'accueil, l'entracte, le vestiaire...

### Deux salles d'activités

L'une d'elle est réservée à une école de marionnettes, Studio M.

L'autre accueillera des ateliers. Elle continuera d'être utilisée pour le soutien scolaire, organisé à cet endroit depuis plusieurs années par la Société Saint Vincent de Paul.

Le centre culturel Jacques Brel ne sera utilisé que pour des actions municipales ou associatives, aucune salle ne pourra être louée à des particuliers.

# L'école de marionnettes

## Studio M

**Il s'agit d'un projet mûri de longue date par Jean-Yves Ghislain, fondateur du Théâtre La Guignotte.**

Avec cette école, il souhaite faire découvrir son art à des enfants, les amener à devenir créateurs.

Les cours proposés par Studio M s'adressent à des enfants de 6 à 12 ans. A raison d'une séance d'une heure et demi par semaine, le mardi soir ou le mercredi matin, ils aborderont, étape par étape, tous les aspects de la création d'un spectacle : imaginer et écrire une histoire, fabriquer les marionnettes, les manipuler, interpréter les personnages, utiliser l'espace. A partir de la saison prochaine (septembre 2005 à juin 2006), le programme sera enrichi et des

intervenants tels que plasticiens, mimes ou musiciens participeront aux cours. L'école de marionnettes proposera également des stages aux 6-10 ans pendant les vacances scolaires. Deux stages sont déjà programmés : les 10 et 11 février et les 14 et 15 avril.

**Pour les inscriptions et toutes informations complémentaires**

**Théâtre La Guignotte**  
Tél. 03.27.86.31.53  
[miniottes@wanadoo.fr](mailto:miniottes@wanadoo.fr)



# XV<sup>ème</sup>

# festival de Musique de chambre

Depuis 15 ans déjà, la MJC Maison pour Tous vous propose de débiter l'année par des week-ends musicaux de grande qualité.

**Ce festival explore tous les chemins de la musique de chambre : classique, baroque ou contemporain.**

Etabli avec la participation de Christian Gossart, clarinettiste à l'Orchestre National de Lille, le programme rassemble des musiciens confirmés et de jeunes talents. Le festival a débuté le 16 janvier avec le Trio Una Corda (piano, violon et violoncelle).



**Renseignements et réservations  
(fortement conseillés)  
à la MJC / Maison pour tous :**

93 rue Jean Jaurès • Tél. 03.20.72.42.12

**Vendredi 21 janvier, Duo Ojos Azules  
A 20 h 30, à la MJC**

Dorothée Pinto, au chant et à la flûte, et Pierre Millan Trescases, à la guitare. Au programme : Histoire du tango d'Astor Piazzola, chansons populaires de Frederico Garcia Lorca, chansons espagnoles de Joaquim Rodrigo, cantares de Roberto Gerhard.



**Dimanche 23 janvier, Trio Flûtes et piano  
A 16 h 30, à la MJC**

Avec Chrystel Delaval et Pascal Lenglet, à la flûte, et Paulina Sawicka-Pollet, au piano. Tous trois ont été 1<sup>er</sup> prix dans leur instrument.



**Vendredi 28 janvier, la Bande "Jouez Hautbois du Pays d'Oïl". A 20 h 30, à l'église Notre Dame de Lourdes.**

Les bandes de hautbois sont nées au 18<sup>ème</sup> siècle. Elles étaient engagées par les cours royales et princières d'Europe, pour les festivités et réjouissances. "Jouez Hautbois du Pays d'Oïl" se com-

pose d'une vingtaine de musiciens professionnels et amateurs, tous lauréats de concours nationaux et régionaux. Ils proposent un répertoire très varié, dans lequel les airs écossais et irlandais tiennent une large place.

**Dimanche 30 janvier, Trio violons et piano  
A 16 h 30, à la MJC**

Jean-Michel Dayez, au piano, Sébastien Obara et Stefan Stalanowski, au violon, proposeront un programme intitulé "Autour de la musique polonaise". Ils joueront Haydn, Mozart, Janiewicz, Wieniawski, Chopin, Szymanowski et Chostakovitch.



**Mercredi 2 Février, L'Autobus à Vapeur  
A 15 h, à la MJC**

C'est par un spectacle jeune public, intitulé "200 rêves à l'heure", que se terminera le festival. Les chansons de L'Autobus à Vapeur racontent des histoires drôles, tendres, cocasses, dont les textes sont truffés de jeux de mots. Ils sont accompagnés d'une large palette de musiques et de jeux de scène qui font des concerts de véritables spectacles. A apprécier en famille...



# Auditions publiques à l'école de musique

**A la fin de chaque cycle d'apprentissage, des auditions sont organisées afin de vérifier les acquisitions des élèves.**

Ces rendez-vous se déroulent salle Debussy et sont ouverts à toute personne intéressée. Les prochains auront lieu en mars :

**Le mercredi 16, à 19 h,** les ateliers d'improvisation et d'ensembles.

**Le vendredi 18, à 18 h,** la classe de piano

1<sup>er</sup> cycle.

**Le samedi 19, à 17 h 30,** les classes de piano 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles et de percussions.

**Le mardi 22, à 19 h,** les classes de clarinette et saxophone.

**Le mardi 29, à 19 h,** les classes de flûte et basson.

## Centre culturel Jacques Brel Programme inaugural

**Samedi 22 janvier**

**A 20 h  
salle Jacques Brel**

La Compagnie du Coquelicot, une troupe d'amateurs, interprétera "Le 1<sup>er</sup> qui rira", une farce qu'elle a créée.



Spectacle gratuit,  
sur invitation à retirer  
auprès du service culture.

**Samedi 22 au vendredi 28**

**salle Henri Block**

2 expositions. L'une, intitulée "La BD de A à Z", présentera les techniques de la bande dessinée et retracera l'histoire de la BD en France. L'autre est une sélection de photos de J-M Pancin, intitulée "La nature dans la ville".

### Stage de théâtre

**Du 7 au 11 février**

Il est organisé par La Manivelle Théâtre, à la salle Henri Block. Ce stage s'adresse à un public de tous âges, à partir de 7 ans, et de tous niveaux.

Informations  
et inscriptions au  
03.20.26.26.84.

**Lundi 24 janvier**

**A 14 h 30  
salle Henri Block**

Café littéraire, proposé par les bibliothèques du centre et de Saint Pierre. Elles ont sélectionné 4 livres, dans des styles différents, à partir desquels elles engageront la discussion.

Renseignements auprès  
de la bibliothèque du centre :  
03.20.45.82.42.

**Mercredi 26 janvier**

**A 10 h 30 et 16 h 30  
salle Henri Block**

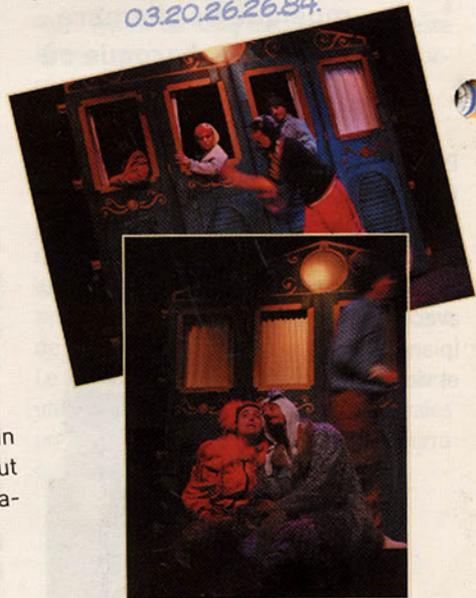
"Méli Mélo chez les bébés animaux", un spectacle de marionnettes pour les tout petits (18 mois à 4 ans), par la compagnie Les Miettes.

**Mercredi 26 janvier à 15 h  
Dimanche 30 janvier à 17 h**

**salle Jacques Brel**

"Pinocchio", un spectacle jeune public présenté par La Manivelle Théâtre.

Informations et réservations au  
03.20.26.26.84.



### Salon du Mariage

**Les samedi 5 et dimanche 6 février**

**De 14 h à 19 h**

Entrée 3 €. Salon de thé permanent.

C'est la 9<sup>ème</sup> édition de ce salon qui rassemble, salle Dedecker, tous les partenaires d'un mariage réussi.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, une trentaine d'exposants mettront leur savoir-faire et leur talent au service des futurs mariés.

De nombreuses animations sont également au programme : 2 défilés par jour, des démonstrations d'art floral et de création de bijoux, des dégustations, des essais de coiffure ou de maquillage.



# "Les grandes fleurs" de ZAZA

Après avoir ouvert son atelier - 42 rue de Lorraine, à Croix - à des centaines de visiteurs, Isabelle Knockaert, dite Zaza, expose ses oeuvres pleines de couleurs et de gaieté à Lille, **jusqu'au 25 janvier.**

Ses enfants, ses chats, les poissons, les fleurs... tout l'inspire et se retrouve sur ses grands tableaux colorés.

**A découvrir**  
à Opéra Musique  
rue des Arts à Lille  
Ve 10 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h.

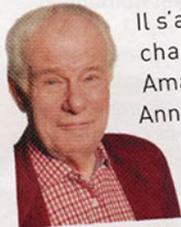


## Spectacle

**offert aux aînés  
et à leur famille**

**Dimanche 7 février**

**A 15 h - salle des fêtes**



Il s'agira d'un spectacle de chansonniers, avec Jean Amadou et, sous réserve, Anne-Marie Carrière. Invitations gratuites à retirer à partir du 1<sup>er</sup> février au service culture.

**jeune  
public**

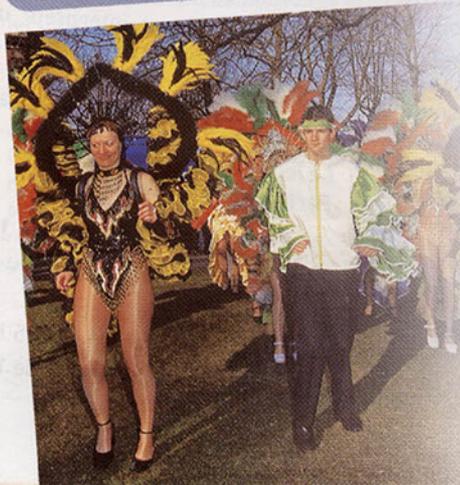
**Mercredi 9 mars**

**A 15 h  
salle Jean Cocteau**

"**La Tempête**", par la compagnie de l'Etire-Botte.  
Dans une forêt où une tempête avait fait disparaître toutes les couleurs, elles reviennent un jour, l'une après l'autre... Pour des enfants de 4 à 10 ans.

## Carnaval

**Dimanche 20 mars**



Pour fêter le retour du printemps et le renouveau qu'il nous amène, ce carnaval sera placé sous le thème des fleurs et des couleurs. Les géants de Croix, Gilles et Mathilde, y participeront accompagnés de leur partenaire, Gayantin, de Cantin, et de sa fille, Flore. Les géants de Waziers, L'Zeph et Andréa, seront également de la partie.

**2 cortèges partiront vers 15 h de la MJC et de la place de La Liberté.**

Avant le départ, des points de maquillage seront ouverts à l'école Léon Blum, la Maison de l'Enfance, la MJC, le centre Jacques Brel et le foyer Van Gogh. Des stages de préparation du carnaval auront lieu du 14 au 18 février, pour fabriquer des masques, des éléments de déguisement, des objets roulants... Des informations complémentaires seront distribuées ultérieurement dans les écoles, chez les commerçants et à la MJC.

**Musique**  
**A 20 h 30 à la MJC**  
**salle Jean Cocteau**

**24 février**

## Blues

Avec "**Boo Boo Davis Band**", un trio originaire de Louisiane.



**4 mars**

## Jazz

Avec "**Carte à 4**", un quatuor plein de rythme, d'énergie et d'entrain.



## Les 2<sup>èmes</sup> Foulées Croisiennes

Dimanche 13 mars

La 1<sup>ère</sup> édition de cette épreuve de course à pied avait rassemblé 400 concurrents, sur 3 et 10 km.

Cette année, il y aura 3 courses au programme : une de 1,2 km ouverte à tous (nés jusqu'à 1995), une de 5 km et une de 10 km ouvertes à partir de la catégorie cadet (nés jusqu'à 1989). Les départs seront donnés à 9 h 30 (1,2 km) et 10 h.

Un ravitaillement et un cadeau seront offerts à chaque participant, ainsi que des récompenses allant de 25 à 180 € pour les meilleurs temps du 10 km.

**Les inscriptions aux 5 et 10 km** peuvent se faire :

- Par courrier, avant le 10 mars, grâce au bulletin qui figure au dos de ce magazine.

- Au service des sports - 4 rue Léon Déjardin - jusqu'au 11 mars.
- A la salle Gustave Sandras - rue Eugène Guillaume - le 12 mars, de 9 h à 18 h, et le jour de l'épreuve, jusqu'à 9 h 30, moyennant une majoration de 3€.

### Attention !

La circulation sera interdite sur le parcours à partir de 9 h : Place de la République, rue J. Jaurès, Av. Delory, une partie des rues J. Guesde et Herriot, rue Barbusse, rue des Ogiers, une partie de la rue de la Gare, Av. Hannart, Av. de l'Europe, rue du Professeur Perrin, Av. Le Nôtre, une partie de la rue Holden et la place des Martyrs.

**Informations complémentaires auprès du service des sports : 03.20.28.52.08.**



## Les Boucles Croisiennes

La 1<sup>ère</sup> édition de cette épreuve de course cycliste aura lieu le dimanche de Pâques, le 27 mars. Elle est organisée par le service municipal des sports et le Vélo Club de Roubaix.

Sur un circuit de 3,5 km traversant les quartiers Saint Pierre et Mackellerie, des minimes et cadets, filles et garçons, devront parcourir 30 ou 60 km. De plus amples informations vous

seront données dans le prochain N° de Vivre à Croix et, d'ici là, vous pouvez contacter le service des sports : 03.20.28.52.08.

# A LA MJC

M a i s o n p o u r t o u s

## Les vacances d'hiver

La MJC proposera, pour tous les âges, des sorties (Forum des sciences, musée d'histoire naturelle, cinéma, bowling, patinoire...), des stages (bois, danse, guitare, percussions, musique...) et diverses activités, dont une "Crêpes Party" et des ateliers de préparation du carnaval.

Le programme détaillé sera disponible mi janvier, à l'accueil ou sur le site de la MJC.

**Renseignements et inscriptions à la MJC :**  
Tél. 03.20.72.42.12 • [www.mjcroix.com](http://www.mjcroix.com)

## Stage de mosaïque

Les samedi 22 janvier, 26 février, 19 mars, puis un samedi par mois jusqu'en juin, la MJC vous propose une découverte de cette technique. A la 1<sup>ère</sup> séance, vous réaliserez un dessous de plat puis, sur 2 ou 3 séances, vous pourrez réaliser le tour d'un miroir ou tout autre support de votre choix. Les séances ont lieu le matin, de 9 h à 12 h. L'inscription est indispensable.

**Tarifs :** 11€ par séance pour les adhérents et 25€ pour 3 séances, 14€ et 35€ pour les non adhérents.

## Soirées jeux de rôles

Les samedis 22 janvier et 26 février

Chaque participant interprète un personnage auquel un but a été fixé. Il n'y a ni gagnant ni perdant à l'issue, juste plaisir d'avoir vécu une aventure.

**Le jeu débute à 19 h.**  
**Participation : 3€ et 2€.**

## NOUVEAU !

Un samedi par mois, jeux en réseau et jeux de rôles.

Jeux en réseaux de 14 h à 15 h 30  
16 h à 17 h 30. Jeux de rôles de 14 h à



*Cette page est réservée à l'expression politique des trois listes qui composent le Conseil Municipal et ce, sous leur seule responsabilité.*

## Liste d'Union pour l'avenir de Croix

Majorité Municipale

Le Conseil Municipal, réuni le 16 décembre dernier pour le vote du budget 2005, a également entériné la proposition de hausse des impôts locaux.

Pour la taxe d'habitation, le taux passera de 30,63 % à 31,86 %, soit + 4 %. Pour la taxe foncière, il passera de 21,25 % à 22,53 %, soit + 6 %.

Cette décision est motivée par une augmentation des dépenses de la commune, liée essentiellement :

- A des investissements importants, qui seront achevés cette année (construction du centre de petite enfance et de la halte-garderie de Saint Pierre, dernière tranche de travaux à la piscine, aménagement de la maison de quartier de la Mackellerie).
- Au développement des services à la population (petite enfance, jeunesse, loisirs...), qui induisent des frais de fonctionnement (personnel, équipement informatique...).
- A l'augmentation du coût de certains produits et services (gaz, électricité, télécommunications, denrées...).

Les impôts locaux n'avaient pas augmenté à Croix depuis 2000, et cette hausse avait été annulée par une baisse équivalente en 2001.

Ensuite, plutôt que d'augmenter un peu les taux chaque année, nous avons préféré réserver cette possibilité au financement de nouveaux projets. Ce que nous faisons aujourd'hui. Malgré cette hausse, les taux d'imposition croisiens se situent dans la moyenne de ceux observés dans des communes comparables.

Parallèlement à l'effort demandé aux habitants, la commune s'impose une plus grande rigueur de gestion et une recherche d'économies dans son fonctionnement quotidien.

**Stéphane LEROUX**  
1<sup>er</sup> adjoint,  
chargé des finances

## Ensemble pour Croix

Gauche Plurielle

Le 16 décembre, nous avons été amenés à examiner le budget élaboré par la majorité municipale. J'avais déjà, lors du débat d'orientation budgétaire, exprimé mes inquiétudes quant à l'équilibre de ce budget, après le constat alarmant de l'évolution des recettes et des dépenses des exercices précédents :

- La capacité d'autofinancement chute de façon considérable.

- Il y a une évolution sensible des emprunts. Ces résultats laissent présager un budget 2005 difficile et serré, d'autant que la politique totalement décalée du Gouvernement par rapport à la réalité, pèse lourd dans la dégradation des finances locales.

Alors bien sûr, la majorité se retourne vers les contribuables croisiens... à qui il est demandé, non seulement de payer plus cher les services (+2,5%) mais les impôts locaux : taxe d'habitation et taxe foncière sont également à la hausse (4% et 6%).

Et, pour couronner le tout, le montant des subventions accordées aux associations est gelé, ce qui revient à dire qu'elles diminuent par rapport à l'an dernier.

Nous ne pouvons accepter ces augmentations injustes et avons voté CONTRE ce budget.

Un autre sujet d'inquiétude, c'est le sort de la crèche familiale "Croix enfance famille" en charge de quelques 60 enfants et dont les salariées (assistantes maternelles et personnel administratif, soit 30 personnes) voient leur avenir et situation bloqués, avec menaces de chômage, le Maire ayant pris la décision, lors du Conseil Municipal de geler la subvention attendue.

Je veux, au nom de notre groupe, les assurer de tout notre soutien.

Souhaitons nous une année 2005 meilleure, avec davantage de solidarité et de justice pour que les fêtes soient joyeuses pour tous.

**Francine LANGEVIN**  
Conseillère Municipale

## L'ensemble d'entente nationale et populaire pour Croix

Mouvement National Républicain

Dans sa quête de l'euro et en agissant ainsi le gouvernement étudie les vrais problèmes.

En effet, il omet de nous dire qu'une grande partie du déficit de l'assurance maladie trouve sa cause dans le fait que la France est devenue l'hôpital du monde.

Prenons l'exemple de l'Aide Médicale d'Etat (AME) qui prend en charge 100% des dépenses médicales des étrangers résidant en France sans papiers et sans ressources.

A ce jour, plus de 250 000 personnes bénéficient de ce service planétaire pour un coût provisoire d'un milliard d'euros.

La rumeur prétend que les séjours sanitaires se multiplient... Des étrangers qui ne sont pas en difficulté financière en profitent et, comme pour la carte Vitale, les fraudeurs sont légion.

En Ile-de-France, en 2003, le coût moyen par bénéficiaire était de 8000 €, alors que la dépense moyenne de l'assuré social "ordinaire" du régime général était de 1500 €.

En outre, s'il n'est pas question de renoncer à une solidarité nationale légitime, il faudrait néanmoins regarder au plus près les critères d'attribution de la CMU qui assure la gratuité totale des soins médicaux.

Nous nous trouvons dans la situation où ceux qui paient, et à qui on demande encore un effort supplémentaire, ne sont généralement pas pris en charge à 100%, alors que ceux pour qui ils ne cessent de donner sont totalement remboursés.

Au nom de l'égalité, ceux qui paient reçoivent moins que ceux qui ne cotisent pas.

**Marcel DUBUS**  
Conseiller Municipal

# Foulées Croisiennes

## Dimanche 13 Mars 2005

RTL2

FM  
89.2

1,2km

5km

10km

Ils soutiennent également  
l'organisation des Foulées Croisiennes :

### Laurence Buiset coiffure

Féminin / Masculin

5 place de la République • Tél. 03 20 72 45 73

### Côté Comptoir

Bar / Brasserie

9 rue de la Gare • Tél. 03 20 72 95 65

### Au Constantinople

Kebabs et spécialités turques

34 rue du Professeur Perrin • Tél. 03 20 65 13 16

### TPRN

Voirie, pavage, assainissement

Rue Albert 1<sup>er</sup>, à Wattrelos • Tél. 03 28 33 40 40

### Illochroma

Création / impression d'étiquettes agro-alimentaires

1 rue du creusot - Tél. 03 20 66 20 20

### SIF Unis France

Moules à pâtisserie, plats à four  
articles cuisine

ZI du Val de Calvigny, à Iwuy  
Tél. 03 27 82 26 60

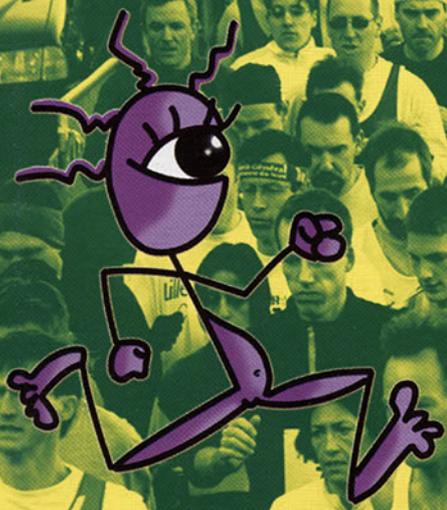


**Pieces  
Auto**

ECHAPPEMENT - AMORTISSEUR  
CARROSSERIE - FREINAGE - PNEUMATIQUES

Tombola : 1 vo  
de nombreux

Infos au 03 20 28 52 0



RÉGION  
NORD  
PAS DE CALAIS

Lille  
Métropole  
COMMUNAUTÉ  
URBAINE

Conseil Général  
Département du Nord



Top  
performance  
ATHLETISME & RUNNING  
www.topperformance.fr  
Hellemmes

VILLAGE  
Croix

selecta III



INTERMARCHÉ  
Les Mousquetaires

CLINITEX  
propreté

SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE

Label Départemental